



Google va désactiver les notes des établissements scolaires sur son application Maps

(), (AFP) -

Les avis et les notes donnés aux établissements scolaires du monde entier par les utilisateurs de l'application de cartographie Google Maps seront désactivés fin avril, a appris mercredi l'AFP auprès du géant américain de la tech.

"Cette décision est due à la présence récurrente de contributions hors sujet, nuisibles et contraires à nos politiques", a indiqué un porte-parole de l'entreprise américaine.

"Pitoyable collègue", "pourri" ou encore "professeurs horribles" font ainsi partie des commentaires que l'on peut trouver sur les pages de collèges parisiens, comme l'a constaté mercredi un journaliste de l'AFP.

Le groupe précise que cette mesure s'appliquera aux "établissements d'enseignement général" dans le monde entier et sera mise en place fin avril. Son déploiement devrait prendre plusieurs semaines.

Les avis et notes déjà existants seront aussi supprimés.

L'application Maps de Google permet aux utilisateurs de noter sur une échelle de 1 à 5 les endroits où ils se rendent et de laisser toutes sortes de commentaires. Si la pratique est courante pour des hôtels et des restaurants, elle donne également la possibilité de noter des écoles primaires, des collèges ou des lycées.

Ces dernières années, plusieurs organisations comme le Snalc (Syndicat national des lycées et collèges) et le Snes-FSU (Syndicat national des enseignements de second degré) ont dénoncé l'apparition de ces notations.

"C'est une bonne nouvelle que ce ne soit plus possible car l'espace d'avis et de notation était devenu un défouloir, un lieu de règlement de comptes pour certains élèves ou parents, de manière publique", a réagi auprès de l'AFP Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU.

Face à ces notes et aux différents classements des établissements scolaires, le ministère de l'Education nationale a mis en place des "indicateurs de valeur ajoutée" (Ival) des lycées et des collèges.

Ces indicateurs ont pour objet de prendre de la distance avec les taux bruts de réussite au bac ou au brevet, souvent les plus scrutés par les parents, et qui mettent généralement en valeur des établissements d'élite, publics ou privés.

kf-slb/mch/mpm

Afp le 16 avr. 25 à 15 33.